

ANNEXE N° 2
A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
ACEF RIVES DE PARIS & HOPITAL D'INSTRUCTION DES ARMEES PERCY
« L'HIA PERCY »
ANNEE CONCERNEE : 2023

Article 1 : L'article 2 de la convention susmentionnée intitulé « engagements de l'ACEF Rives de Paris » est complété comme suit :

L'ACEF RIVES DE PARIS s'est engagée à verser au titre de **l'Année 2023** à l'Hôpital d'Instruction des Armées Percy (L'HIA PERCY) une aide financière de **QUATRE MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT DIX NEUF EUROS ET SOIXANTE QUINZE CENTIMES (4 399,75 €)** pour financer le matériel dit « nouvelle technologie » pour accompagner la mise en place d'une salle de simulation cardiaque dans le cadre des soins de premiers secours avec mannequin et mise en situation réelle pour la formation du personnel décrit dans le dossier de demande de financement ACEF du 28/03/2023

Article 2 : Cet avenant entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Paris, le 19 Avril 2023 en deux exemplaires originaux
(Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »).



Pour l'ACEF Rives de Paris

Marc SAUVAT
Président

Pour l'HOPITAL D'INSTRUCTION DES
ARMEES PERCY

Médecin général Renaud DULOU
Professeur agrégé du Val-de-Grâce
Médecin-chef
de l'Hôpital d'Instruction des Armées Percy

Le Médecin Général Renaud Dulou
Médecin-chef de l'HIA Percy



Handwritten notes in the bottom left corner, including a large 'S' and some illegible text.

Handwritten notes in the bottom right corner, including a large 'E' and some illegible text.